

## Querelles Liturgiques et Identité Régionale Le cas di diocèse de BESANCON

C'est une page d'histoire locale que publie Vincent PETIT, une page dense, en trois volumes et... 954 pages, comme le veut la loi du genre, celle des thèses d'État. Originaire de Frambouhans, ancien élève du lycée de Pontarlier, actuellement professeur agrégé à Lons-le-Saunier, Vincent Petit a choisi deux directeurs de thèse, Philippe Boutry, de Paris I, et Francis Python, professeur à l'Université de Fribourg, le président de jury étant Jacques-Olivier Boudon, de Paris IV, le plus pertinent dans son appréciation du sujet, puisé dans une période et une thématique dont l'intérêt revient au galop chez les historiens, tous persuadés que le XIX<sup>ème</sup> n'est décidément pas « ce siècle stupide », cher à Léon Daudet.

La période est celle de la Monarchie parlementaire, de 1815 à 1870, si l'on y ajoute le II<sup>ème</sup> Empire, parlementaire à la fin du régime, et la thématique, celle du catholicisme intégral ou intransigeant, mais non pas « intégriste », vocable récusé dans les sphères académiques. L'auteur expose l'une des facettes du combat mené l'ultramontanisme et du libéralisme politique, prêché par un courant de pensée, imprégné de contre-révolution. Et le moindre paradoxe ne sera pas que ses figures de proue trouvent dans le principe parlementaire le moyen d'appliquer leurs thèses. Chateaubriand se fera le théoricien du gouvernement parlementaire, en pleine Chambre introuvable, quand il plaide pour une « Monarchie selon la Charte », alors que Montalembert se fera l'avocat des libertés publiques, et d'abord de la liberté d'enseignement, alors que des clercs comme dom Guéranger ou Jean-Joseph Gaume de Fuans se font le porte-parole du catholicisme intransigeant, l'un pour la liturgie, l'autre pour l'éducation des jeunes. La querelle liturgique à moins d'ampleur que celle des classiques païens, mais, à l'échelle de la Franche-Comté, elle joue comme le révélateur, voire le catalyseur de l'opposition entre gallicans et ultramontains. Elle vaut au lecteur quelques bonnes pages sur l'Église et le clergé comtois, sur la fracture entre assermentés et réfractaires, qui recoupe celle entre patriotes et émigrés du « parti de l'étranger », le tout synthétisé par le bonapartisme qui tentera la réconciliation nationale. La nomination par Bonaparte du constitutionnel Le Coz au siège de Besançon vaut quelques pages intéressantes sur l'histoire de ce diocèse pendant la période révolutionnaire, avec ses trois évêques constitutionnels de Besançon (Seguin, puis Demandre, futur curé de la Madeleine), Vesoul (Flavigny) et Saint-Claude (Moyses).

C'est ce débat, cette « dispute » que relate Vincent Petit, à l'échelle d'un diocèse, celui de Besançon, qui va opposer les partisans de la liturgie romaine et ceux d'une liturgie régionale, représentée par le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon (1833-1875). Toutes ces figures avaient déjà, comme le rappelle Jacques-Olivier Boudon, leurs découvreurs et biographes, mais Vincent Petit remet ces portraits en perspective, sous-tendue par une dynamique, la querelle liturgique, moins formelle qu'il n'y paraît, car, et c'est la thèse de l'auteur, l'autonomie liturgique comtoise n'est que l'expression de l'irréductibilité, de l'identité forte et du patriotisme comtois.

- 19 -

☞ *Les classiques païens dans les collèges catholiques ? Le combat de Mgr GAUME (Cerf-1995)*

☞ *Un prêtre du Haut-Doubs dans la tourmente révolutionnaire: François-Xavier MOYSE (1742-1813) -Regards sur le Haut-Doubs- Collection « Histoire » (1979)*